

diaient avec hauteur les idées, les procédés, les habitudes et même le langage, en ayant la prétention de l'épurer par une interprétation supérieure.

De là la potitique des doctrinaires. Entre la souveraineté du peuple issue de la Révolution et la souveraineté du droit divin, qui n'était plus qu'une superstition surannée, ils élevaient une souveraineté nouvelle destinée à remplacer les deux autres, la souveraineté de la raison humaine, de l'intelligence, représentée par les classes éclairées, mandataires elles-mêmes de la nation tout entière, et ces idées, ils les développaient dans leurs écrits, dans leurs discours, avec une éloquence sévère, toutes les fois que revenaient ces questions de la presse, des élections, du jury, qui ravivaient incessamment la lutte. Placés entre tous les partis, ils n'avaient ni la fougue tribunitienne d'un Manuel, ni l'entraînement chevaleresque d'un Foy, ni l'éternelle jeunesse révolutionnaire d'un La Fayette, ni la verve acérée d'un Benjamin Constant. Ils parlaient et ils écrivaient comme ils pensaient, avec plus de force que de chaleur, avec plus de gravité que de séduction.

Au fond, c'étaient de vrais et sérieux libéraux servant à leur manière un grand mouvement, ayant le goût de la contradiction et de la lutte, relevant l'opposition par leur caractère et par leurs idées, répondant d'ailleurs par leur doctrine aux aspirations intimes d'une partie de la société française, et c'est ce qui faisait un moment leur popularité dans les luttes grandissantes de la Restauration.

## VI

M. Royer-Collard, sur qui se résolvait un jour cette popularité en le faisant sept fois député dans une élection, en jetant son nom comme un défi au ministère Villèle, M. Royer-Collard est resté la haute expression du mouvement doctrinaire de la Restauration, il en a été l'oracle presque auguste, le guide imposant et inactif; M. Guizot en était la jeunesse et l'espérance, si on a jamais été jeune dans l'école doctrinaire. Quand la réaction de 1820 l'exilait du conseil d'État et le rejetait dans l'opposition, il n'avait ni un âge assez avancé, ni un nom assez connu, ni une position assez en vue pour entrer dans les Chambres; mais il avait acquis le goût des affaires, et ce ne fut jamais l'ambition qui lui manqua.

Il avait assez de talent, il avait contracté assez de liens d'opinion et d'amitié pour être toujours compté; il avait l'avantage et le stimulant d'une de ces disgrâces opportunes qui relèvent un homme en attirant sur lui une attention sympathique, et de plus il restait écrivain et professeur avant de devenir à son tour orateur parlementaire. M. Guizot était *auteur*, comme disait M. Royer-Collard, qui pensait ne pas l'être, et qui plus tard écrivait un jour à un autre homme, à M. de Tocqueville, avec sa façon particulière de dire : « Oui, Monsieur, nous différons sur un point essentiel, c'est vous qui l'avez indiqué en un seul mot : vous êtes auteur. Or je voudrais que, tout en faisant, quand il vous plaira, d'excellents livres, vous ne fussiez pas auteur. »

M. Guizot, lui aussi, était *auteur*, même il l'a toujours été plus qu'il ne l'a cru, dans le gouvernement comme dans l'opposition, et il l'était d'autant plus qu'il avait à faire face à une honorable pauvreté. Au moment de sa disgrâce, avant de savoir ce qu'il ferait de cette indépendance qui lui était rendue, il allait passer quelque temps à la *maisonnette*, près de Meulan, une modeste habitation de campagne riante et entourée de verdure qu'une femme d'un caractère élevé et d'un cœur généreux, madame de Conдорcet, lui offrait sans le connaître intimement, qu'il acceptait sans embarras, et c'est là que par sa première brochure : *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel*, il entra dans cette campagne de dix ans où il allait devenir un des chefs de l'opinion, un des guides de la jeunesse libérale, un des maîtres dont l'enseignement retentissant a été la force et l'éclat d'une époque.

Comme M. Royer-Collard, mais avec un esprit plus actif, plus porté à s'étendre, justement parce qu'il était plus jeune et plus ambitieux, M. Guizot, dans son opposition, ne dépassait pas ce qu'on peut bien appeler la mesure doctrinaire. Adversaire résolu de la réaction qui commençait, il ne ressentait aucune amertume, aucune antipathie contre cette Restauration qu'il avait servie sans arrière-pensée, et qui semblait maintenant se livrer au courant des aventures. Chez beaucoup de ceux dont il se trouvait de plus en plus rapproché par la force des choses dans l'opposition, il y avait des haines, des préventions, d'incurables défiances, qu'il ne partageait

pas. Il ne portait en lui-même ni la blessure de 1815 ni l'immortelle passion révolutionnaire. Surtout il ne conspirait pas; il voyait dans les sociétés secrètes « un héritage des temps de tyrannie qui devient le poison des temps de liberté, » et une des choses les plus caractéristiques est ce qu'il dit lui-même de ses rapports avec ceux qui conspiraient, qui tentaient de l'attirer dans leurs rangs.

Un jour, Manuel, esprit un peu étroit, mais cœur chaleureux, et implacable ennemi des Bourbons, profitait de quelques rapports de société avec M. Guizot pour aller le trouver, et lui dévoilait le fond de sa pensée. Manuel voyait une incompatibilité irrémédiable entre la maison de Bourbon et la France de la Révolution, il déroulait en termes mesurés et interrogateurs toutes les perspectives de l'avenir, la chance inévitable d'un changement de dynastie, la possibilité d'une solution par un retour à Napoléon II. M. Guizot répondit par un petit discours qu'il a peut-être un peu arrangé dans ses souvenirs, mais qui reproduit ses dispositions intimes. Il insistait sur ce fait, que la contre-révolution, si bruyante qu'elle fût, n'était point à craindre, que la Restauration était un de ces pouvoirs qui n'ont pas assez de force pour aller jusqu'au bout de leurs mauvais penchants, qui sont libéraux par nécessité, et il ajoutait : « Je redouterais beaucoup un pouvoir qui, tout en maintenant l'ordre, serait d'origine, de nom ou d'apparence assez révolutionnaire pour se dispenser d'être libéral... »

M. Guizot n'avait aucun goût pour les complots

qui se proposaient dès ce moment une révolution nouvelle; il trouvait que le gouvernement méritait d'être combattu, non d'être renversé. Le plus grand excès de conspiration auquel il se soit jamais laissé aller a été sa participation à la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui était d'ailleurs une association publique, agissant ostensiblement, avec un but précis; mais s'il déclinait les avances de Manuel et des jeunes adeptes du carbonarisme qui venaient le tenter, il ne restait pas moins leur allié par la force des choses, par la vivacité croissante de son opposition. Si, comme bien d'autres, dans cette lutte qui s'engageait à fond, il ne nourrissait pas l'arrière-pensée de pousser à bout la Restauration, de l'enfermer dans la Charte pour la contraindre à y périr suffoquée ou à s'en évader par une effraction qui légitimerait toutes les représailles, il était de ceux qui n'entendaient livrer aucun droit, qui combattaient avec résolution pour cette cause libérale dont le drapeau flottait au-dessus d'une France nouvelle en marche, et le général Foy avait raison de lui dire après avoir lu une de ses brochures : « Vous gagnez sans nous des batailles pour nous. »

Il conspirait sans le vouloir, comme conspirent toujours la liberté et la raison en face d'un gouvernement assez étroit, assez mal inspiré pour vouloir vivre en dehors de la raison et de la liberté. Il conspirait avec cette légion d'esprits qui se levaient alors, qui se jetaient avec l'impatient ardeur de la jeunesse dans toutes les carrières pour tout renouveler, et dont le bruyant avènement créait cette situa-

tion redoutable où toutes les forces morales, intellectuelles du pays étaient d'un côté, où il ne restait plus de l'autre qu'un pouvoir perdant de jour en jour ses plus brillants alliés, même des royalistes comme Châteaubriand, — s'isolant à vue d'œil au milieu de la nation avec ses idées surannées et ses velléités de réaction.

La grande conspiration de M. Guizot à cette époque, c'est sa pensée, c'est ce travail intellectuel de dix ans par lequel, libre désormais de tout lien officiel, il entre peu à peu en possession d'une renommée qui le met à la tête d'une génération libérale grandissant dans la lutte et par la lutte. Comme publiciste, M. Guizot développait tous les principes d'un libéralisme modéré dans cette série de brochures qui se succédaient d'année en année : — *Du gouvernement de la France depuis la Restauration* (1820), — *Des conspirations et de la justice politique* (1821), — *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* (1821), — *De la peine de mort en matière politique* (1822). — Il en venait en 1827 à entrer plus directement dans la mêlée des opinions par la fondation de la *Revue française*, ce grave recueil autour duquel se ralliaient ses amis, formant un groupe distinct à côté du jeune camp du *Globe*; mais, c'est surtout comme historien, comme philosophe de l'histoire, que M. Guizot prenait dans ces brillantes luttes de la Restauration un ascendant sérieux et croissant, l'ascendant d'un maître à la parole puissante, éclairant la science par la politique et la politique par la science, répondant tout à

la fois par ses théories aux libérales préoccupation de la société française et par la nouveauté de ses recherches à la curiosité des intelligences en travail.

Jusqu'à-là, M. Guizot n'avait été qu'un professeur entrant presque par faveur à la Sorbonne, puis distrait pendant quelques années par la politique ; le mouvement des choses le ramenait en pleine maturité de l'âge et de l'esprit à ce qui était après tout la première vocation de sa nature, à l'enseignement, comme au moyen le plus sûr d'agrandir sa fortune politique.

Les gouvernements ne savent pas toujours ce qu'ils font. Ils infligent quelquefois des disgrâces qui ressemblent à des bonheurs pour les hommes. En 1820, M. Guizot a le bonheur d'être exilé du conseil d'État, et, tout en faisant des brochures, il remonte dans sa chaire pour conquérir un public, pour dérouler devant un auditoire encore peu accoutumé à cet enseignement l'histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe. En 1822, il a le bonheur de voir son cours suspendu par M. de Frayssinous, le grand-maître royaliste de l'Université, qui a la faiblesse de punir dans le professeur le publiciste libéral, et aussitôt il commence ses recherches sur la révolution d'Angleterre ; il entre, avec l'indépendance d'un esprit préparé et maître de ces questions, dans le mouvement de rénovation des études historiques en France, partageant ce beau feu qui courait partout, donnant et recevant tour à tour l'impulsion ; il amasse, par une investigation patiente et réfléchie, les matériaux qui serviront à

son cours de 1828 le jour où le ministre Martignac lui rendra la parole, à ces leçons sur l'histoire de la civilisation en Europe et sur l'histoire de la civilisation en France, œuvre de savant, de philosophe et de politique, dont l'homme d'État, dans sa retraite, a le droit de dire que ce n'est pas seulement une époque dans sa vie, que c'est une époque dans l'histoire des idées françaises de notre temps.

## VII

M. Guizot a eu tous ces bonheurs d'être contraint ou conduit par les premiers hasards de sa vie publique à devenir un orateur puissant et populaire, un des chefs de la science historique nouvelle, un des héros de cette Sorbonne de 1828, où se rencontraient à la fois trois hommes, M. Cousin et M. Villemain à côté de M. Guizot, répandant la lumière sur la philosophie, sur la littérature et sur l'histoire : glorieux émules s'inspirant de tout ce qui faisait vibrer l'âme de leurs contemporains, ralliant la jeunesse et même plus que la jeunesse autour d'eux, montrant par ce qu'ils déployaient d'éloquence, comme par les sympathies qu'ils excitaient, que, si la France pouvait être réservée encore à des épreuves politiques, elle était du moins assez maîtresse d'elle-même pour ne plus reculer de longtemps ! C'était en quelque sorte l'explosion d'une force nouvelle, intelligente, libérale, amoureuse de nouveauté et de mouvement en dehors des cadres officiels, impuissants à la retenir, prêts à éclater eux-mêmes sous cette affluence de jeunesse et de vie.

L'enseignement de M. Guizot, tel qu'il apparaît encore aujourd'hui, était aussi élevé que nouveau. Il procédait d'une pensée supérieure d'équité et de vérité qui avait été, pour ainsi dire, un instinct chez le professeur avant de se préciser et de se fortifier par l'étude; il s'inspirait de cette idée qu'on avait beaucoup trop dédaigné le passé, faute de le connaître ou de le juger, que les révolutions elles-mêmes, loin d'être une destruction systématique et orgueilleuse, n'étaient que l'accomplissement d'une destinée poursuivie à travers les siècles, qu'il y avait à tenir compte de tout ce qui avait concouru à la civilisation, et, l'esprit tout plein de cette pensée, M. Guizot déroulait, comme il le dit, « dans leur développement parallèle et leur action réciproque, les éléments divers de notre société française, le monde romain, les barbares, l'Église chrétienne, le régime féodal, la papauté, la royauté, les communes, le tiers état, la renaissance, la réforme... »

C'était un éclectisme savant, naturalisé dans l'histoire des faits humains à côté de cet autre éclectisme appliqué par M. Cousin à l'histoire des idées. Je dirai tout de suite ce qui pouvait être une faiblesse et ce qui a pu devenir une cause de méprise dans ces larges et substantielles analyses de tous les éléments de la société française. Sans s'égarer sur les données essentielles qu'il connaissait de première source, le professeur se laissait évidemment trop aller à son penchant pour les formules générales, il pliait trop quelquefois la réalité à des idées préconçues, il faisait trop concourir tous les faits du

passé à une seule fin, le triomphe d'un certain système de gouvernement et d'institutions politiques par l'avènement définitif de la capacité, de l'intelligence, des classes moyennes. L'histoire, de cette façon, semblait n'avoir plus qu'un but vers lequel elle tendait à travers les siècles avec une invincible fixité, au delà duquel elle devait s'arrêter ou se clore, et M. Guizot n'était pas seul à penser ainsi. M. Augustin Thierry, cet autre rénovateur des études historiques, avec les nuances particulières de son talent, avait au fond les mêmes idées, — si bien que ces hommes, d'une si haute et si mâle intelligence, se sont trouvés en quelque sorte pris au dépourvu lorsque d'autres événements ont éclaté tout à coup devant eux, au moment où ils en étaient encore à croire qu'ils avaient sous les yeux « la voie tracée vers l'avenir...., la fin providentielle des siècles écoulés.... »

Qui ne se souvient de ce sentiment de trouble et de déception qu'exprime naïvement M. Augustin Thierry dans ses derniers travaux sur le tiers état, au lendemain de la révolution de 1848? Le jour où cette révolution s'était accomplie, toutes les perspectives de l'histoire s'étaient trouvées soudainement bouleversées aux yeux de cet homme éminent. C'était le pli de l'idée fixe et préconçue qui remplissait aussi les savantes leçons de M. Guizot; mais à part ce qu'il pouvait y avoir d'un peu artificiel dans cette conception encore plus politique qu'historique, nul assurément n'a décrit avec plus de sûreté et de force la marche et les éléments de la civilisation

française. Nul n'a représenté avec plus d'élévation, avec une sagacité plus profonde et une plus libre impartialité les faits généraux du passé, le rôle des classes, le travail permanent des idées à travers la mobilité des choses.

Cet enseignement avait le souverain mérite d'être nouveau et excitant, de laisser dans les esprits des impressions viriles, d'étendre l'horizon devant les intelligences, et, en fin de compte, cette pensée politique, qui se mêlait à la science sans en troubler la sérénité, c'était ce qui achevait le succès de l'historien en popularisant ses travaux, c'était ce qui créait une sorte de communication intime, électrique entre le professeur et le public ; c'était enfin ce qui préparait la rentrée éclatante de M. Guizot dans la vie active, ce qui le désignait en 1829 aux électeurs de Lizieux, ralliés autour de son nom comme autour d'un drapeau de libéralisme, au moment même où d'un autre côté, dans le camp royaliste, M. Berryer arrivait, lui aussi, pour la première fois à la Chambre des députés, portant à une cause vaincue ou près d'être vaincue le secours de cette éloquence que M. Royer-Collard appelait « une puissance. » M. Berryer et M. Guizot arrivaient ensemble pour assister comme acteurs à un dénoûment que ni l'un ni l'autre ne désirait.

Si la Restauration, au lieu de se perdre dans une résistance vaine aux plus vives aspirations du pays, eût été tout simplement un régime prévoyant et sensé, elle n'eût point trouvé un péril dans l'éclat d'un enseignement populaire, dans cette expansion

de toutes les forces morales qui se déployaient autour d'elle. Si Charles X, au lieu d'être un de ces rois qui semblent faits pour représenter les dynasties perdues, eût été un souverain à demi clairvoyant, il aurait compris que, dans cette opposition dont le flot montait sans cesse autour de lui et menaçait de le submerger, tout n'était point ennemi, qu'il n'y avait qu'à le vouloir pour rattacher à sa cause les royalistes constitutionnels comme M. Royer-Collard et ses amis ; mais Charles X ne voyait rien, ne comprenait rien : il écoutait parfois M. Royer-Collard avec surprise, sans malveillance, en le prenant seulement pour un homme entiché d'idées chimériques.

Au point où en étaient les choses, les royalistes constitutionnels eux-mêmes n'auraient pas sauvé peut-être la Restauration, ils auraient été au moins une force pour elle, ils lui auraient ôté le caractère d'un pouvoir étourdi et provocateur. Rejetés dans l'opposition, ils étaient la vivante manifestation d'une incompatibilité croissante entre le gouvernement et le pays. Par leur présence dans le camp ennemi, ils rendaient d'autant plus sensible cette situation extrême où d'heure en heure une transaction devenait plus difficile, où il était peut-être déjà trop tard.

Ce qui est certain, c'est que tout était fini le jour où, par la nomination de M. de Polignac, « le drapeau de la contre-révolution était arboré sur les Tuileries. » Ce jour-là, le drame se resserrait. Pendant que l'opposition, groupant toutes les forces libérales, toutes les nuances d'opinion, en était déjà

à se demander comment on défendrait les institutions menacées, le roi en était de son côté à rouler tous les projets dans son esprit léger. Un jour, peu avant les ordonnances de juillet, l'ambassadeur de Russie, M. Pozzo di Borgo, qui était allé voir Charles X à Saint-Cloud, le trouva ayant sur sa table la Charte ouverte à l'article 14, et interrogeant avec une apparence de candeur inquiète ce mystérieux article, ce terrible sphinx, pour en obtenir la réponse qu'il désirait. La révolution de 1830 était là tout entière. M. Guizot la voyait venir, et il en était agité; il s'en préoccupait non-seulement pour le pays, mais aussi pour lui-même, pour son « rôle futur » dans les événements qui se préparaient. « J'en passais et repassais dans mon esprit toutes les chances, dit-il, les regardant toutes comme possibles, et voulant me tenir prêt à toutes, même à celles que je souhaitais le plus d'écartier... » Il arrivait ainsi à cette révolution avec sa popularité de professeur et son titre de député, avec les impatiences d'action qui l'agitaient et les craintes dont il ne pouvait se défendre.

Pour ceux qui acceptaient la guerre et étaient décidés à tout, même à répondre par un « coup d'État populaire » au « coup d'État de la royauté, » la situation était simple en effet; elle était plus complexe et plus difficile pour les royalistes constitutionnels qui, entraînés au combat comme les autres, se demandaient avec anxiété si en défendant les institutions ils n'allaient pas frapper à mort la royauté elle-même, et si un changement de dynastie n'allait pas jeter la France dans une aventure

plus périlleuse. — « Et moi aussi, disait M. Royer-Collard, quelques jours après 1830, je suis parmi les victorieux, triste parmi les victorieux ! »

Ils étaient tous, M. Guizot comme M. Royer-Collard, des vainqueurs involontaires. Il y avait seulement une différence entre les deux : M. Guizot n'était pas aussi triste que M. Royer-Collard. Pour celui-ci, la révolution de 1830 marquait la fin d'une période morale et politique avec laquelle il s'était identifié; pour M. Guizot, c'était le commencement d'une époque où il entrait, selon son expression, « avec puissance » dans les affaires, et du premier coup l'ancien secrétaire général de l'abbé de Montesquiou devenait le ministre de l'intérieur du premier cabinet de la monarchie nouvelle, chargé de régler la marche du convoi qui emportait la dynastie vaincue à Cherbourg.

## VIII

Une question singulière, que M. Guizot relève lui-même dans ses *Mémoires*, a survécu comme une mélancolique énigme à cette révolution de 1830, qui était la seconde étape du gouvernement constitutionnel. La France, forte de son droit, n'eût-elle pas mieux fait de s'arrêter à temps dans la lutte à laquelle elle était provoquée, de ne pas laisser une résistance légitime dégénérer en révolution, en un mot, de donner elle-même l'énergique exemple du respect de la loi, en forçant roi et ministres à la respecter, sans aller plus loin? Autre alternative : le